

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 369 rapportant une mesure d'expulsion.

n° 369

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 mars 1953

Numéro JO

n° 5 du 01/04/1953

Date du numéro

1 avril 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935, et les textes qui l'ont modifié

Vu l'arrêté n° 1215 du 6 décembre 1950 expulsant de la Côte Française des Somalis divers étrangers

Vu la lettre n° 1131 du 27 février 1953 du Chef du Service de la Sûreté générale,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'arrêté n° 1215 du 6 décembre 1950, susvisé, est rapporté en ce qui concerne : Ali Yousseuf, Somali Aber Djalo Moussa Abokor, né à Erigabo (Somaliland) vers 1929, de Yousseuf Douhale et de Amina Ali. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.